

et affichés aux termes de la loi le présent jour la présente Commune
et les arts de mariage de l'année (constatant qu'ils sont
faits au lieu, jour, mois & an susdits)

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi
officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie
asue figuet
l'autre Jarry Nicola L. Carpentier

En présence de Charles figuet par de J. Jarry
demeurant à Châteaumeil Département de Châteaumeil
profession de Marinier âgé de Soixante Trois ans

De Jean Baptiste Gaudy,
demeurant à Châteaumeil Département de Châteaumeil
profession d'architecte primier âgé de Vingt huit ans

De Thomas Bivrel Bonastique
demeurant à Châteaumeil Département de Châteaumeil
profession de Bonastique âgé de Trente cinq ans

Et de Jean Gaudy f. d.
demeurant à Châteaumeil Département de Châteaumeil
profession de Boissier âgé de quarante deux ans

Après quoi, moi Jean Baptiste L. Play Maire de la Commune
à Châteaumeil faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage.

Et ont, lesdits époux et témoins signé avec moi. Baptiste L. Play
J. Gaudy & Thomas Bivrel qui ont déclaré me
savoir

Donné
Jean Gaudy Thomas Bivrel
Leprieux